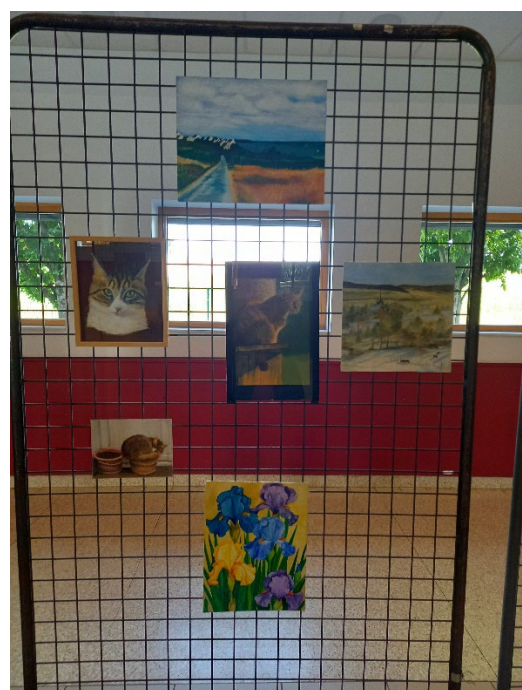
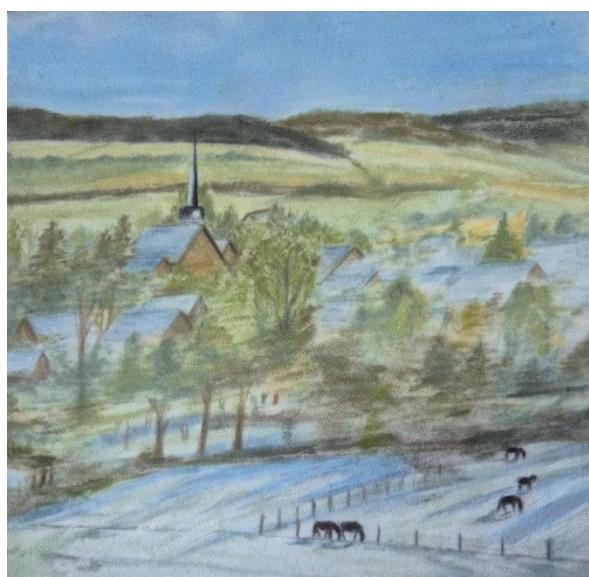
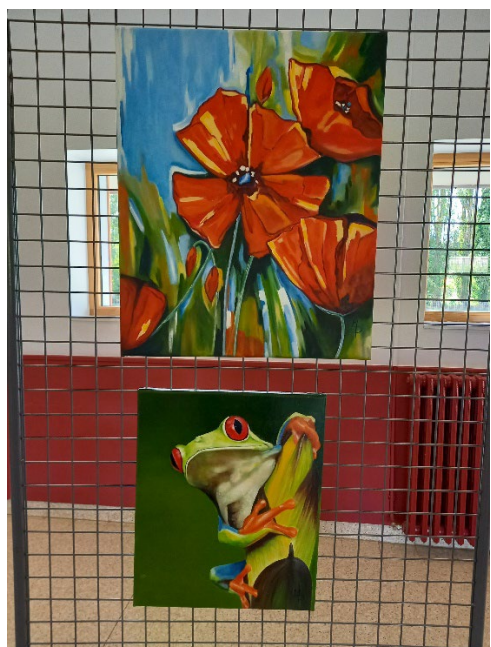








Diffusion de vidéos sur Rouvres (Toutes les 30' à partir de 10h)

La 1^{ère} vidéo présente différentes vues du village dont certains concernent « Le moulin jaune » qui fût la demeure de Michel Legrand de 1969 à 1989. Il y a créé la version française de la chanson « Les moulins de mon cœur » en 1969.

La 2^{ème} vidéo présente un film : « LA VIE DANS UNE FERME FRANCAISE »

Ce film initialement tourné en 16mm, a été retrouvé par hasard par un collectionneur, M. Guittion qui l'a numérisé et donné à M. Viel, habitant du village, qui a beaucoup contribué aux connaissances actuelles de l'histoire du village. Ce film est une production européenne faite par la société Coronet Instructional Films, société américaine spécialisée dans les films pour l'éducation. Il a dû faire partie d'un budget accordé dans le cadre du Plan Marshall et dont Coronet a dû bénéficier.

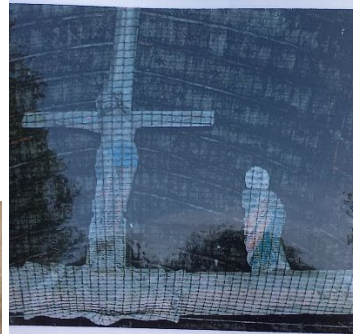
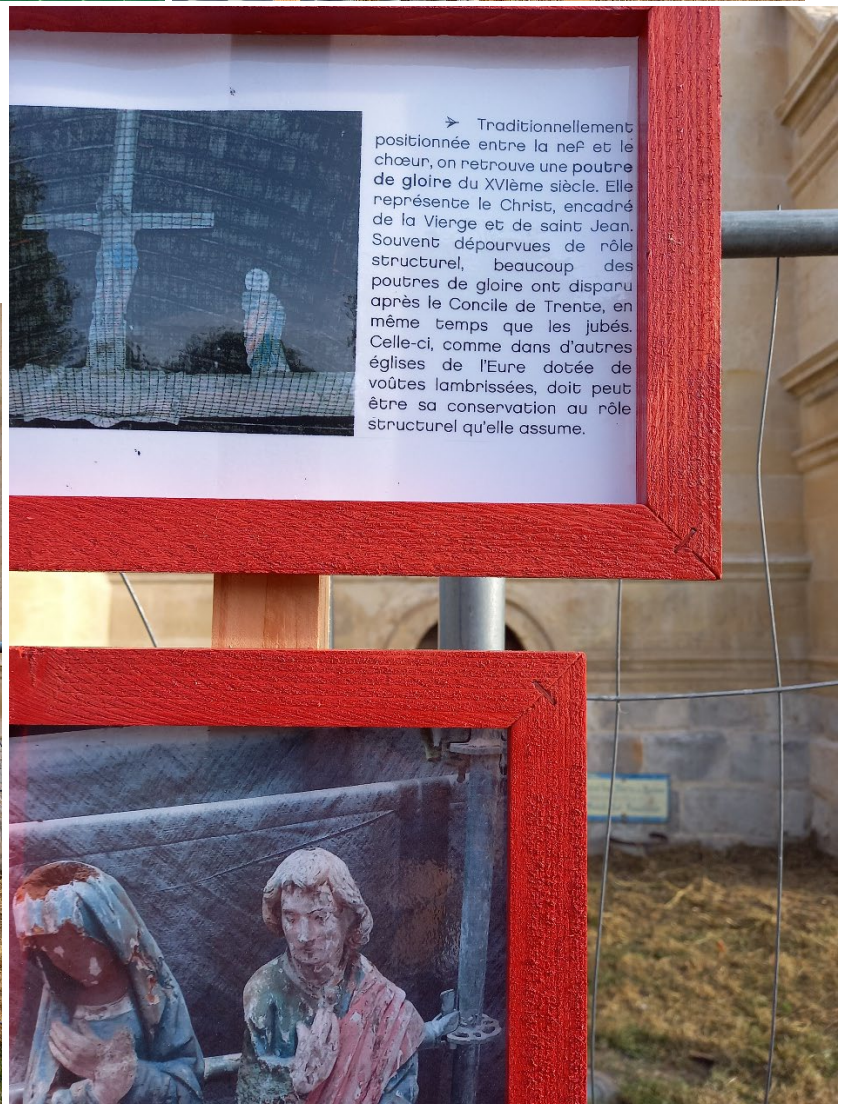
Il se déroule à Rouvres.

On y voit sous le nom de Duval, la famille Malfin Maurice, le père, Cécile, la mère, les enfants Bernard et Mauricette, et Jean Hue qui, pour les besoins du film a été ajouté à la fratrie.

On y trouve aussi Monsieur Fillette, l'instituteur, l'abbé Guillermin, Madame Levois, Paulette Pichot...et bien d'autres à identifier.

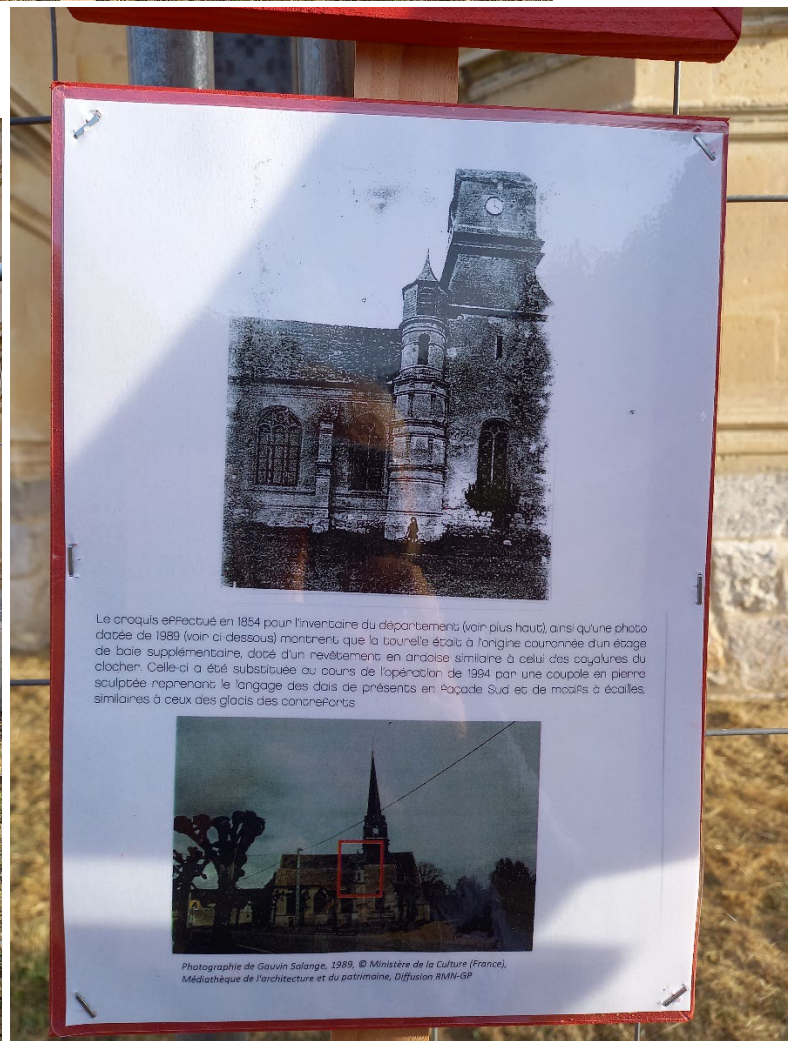
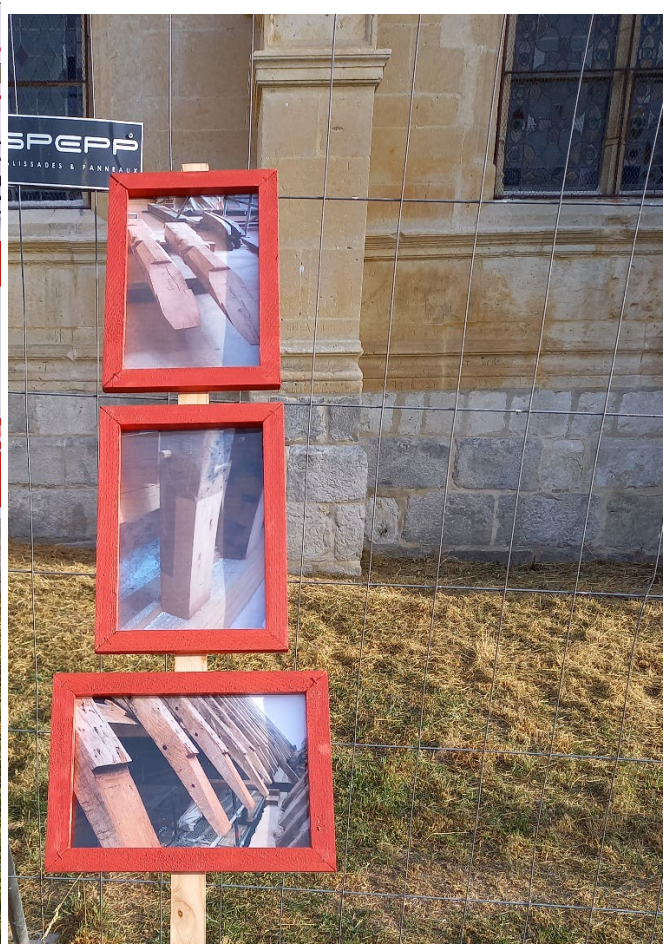






➤ Traditionnellement positionnée entre la nef et le chœur, on retrouve une poutre de gloire du XVI^{ème} siècle. Elle représente le Christ, encadré de la Vierge et de saint Jean. Souvent dépourvues de rôle structurel, beaucoup des poutres de gloire ont disparu après le Concile de Trente, en même temps que les jubés. Celle-ci, comme dans d'autres églises de l'Eure dotées de voûtes lambrissées, doit peut-être sa conservation au rôle structurel qu'elle assume.







L'opération de diagnostic archéologique a été menée en mars/avril 2022 à Rouvres (Eure-et-Loir), au lieu-dit « place de l'église » « église Saint-Martin ». Elle se situe au centre du village, à 88 m au sud du cours actuel de la Vesgre (40 m au sud d'un étang) et borde l'église sur ses 4 côtés sans investir à proprement parler la place. L'opération répond au projet d'aménagement d'un drain autour de l'église, destiné à canaliser les eaux pluviales et assainir l'édifice religieux dont l'intérieur apparaît sujet à des infiltrations d'eaux.

Les observations anthropologiques ont débuté dès l'apparition des premiers restes osseux humains lors du décapage à la pelle mécanique. L'examen de la position des restes osseux entre eux (maintien ou non des connexions, absence ou présence de logique anatomique) et au sein des couches sédimentaires (position verticalisée ou non) a permis de distinguer les os épars des dépôts en place. Les premiers ossements sont apparus dans des couches de remblais définies comme « terre à cimetière ». Celles-ci sont constituées d'un sédiment argilo-limoneux brun-gris foncé contenant de fréquentes inclusions dont des fragments osseux et des os entiers. Il est communément admis qu'elles se forment par un brassage continu des couches sédimentaires durant les différentes phases de fonctionnement de l'aire cimetériale. Ce processus provoque l'homogénéisation de l'encaissant des sépultures et il rend difficile la reconnaissance des limites des fosses (Blaizot 1996). Les restes osseux présents dans ces remblais ont fait exceptionnellement l'objet d'un ramassage. Cet échantillonnage a permis de se rendre compte de la grande proportion des plus gros éléments du squelette (crâne, os longs des membres et os coxal) et de la représentation de différentes classes d'âge.

Ensuite, le décapage a continué jusqu'à l'apparition des premiers dépôts d'ossements en place. Pour les raisons évoquées précédemment, le niveau d'ouverture des fosses sépulcrales dans les tranchées n° 2 et 3 n'a souvent pas pu être repéré. Dans ce cas, l'identification des sépultures se fait lorsque les premiers ossements du défunt apparaissent. Dans certains cas, il a été possible de repérer le contour de la fosse sépulcrale à partir de ce moment-là, le plus souvent de façon incomplète. Ainsi, dans un nombre non négligeable de cas seule la partie inférieure du creusement sépulcral a été reconnue. Cet état de fait s'est révélé handicapant pour la lecture des relations stratigraphiques. Dans certains cas, celles-ci ont été déduites par la lecture des informations ostéologiques, par exemple en observant les parties manquantes des squelettes en place.

